



6 septembre 2019

Appel de candidatures - **Comité Syndics**

Le SSPHQ sollicite ses membres afin de trouver un nouveau syndic provincial. Les syndics, au nombre de trois, sont élus par l'Assemblée générale. Chaque année, un poste est à combler pour un mandat de trois ans. Les candidats intéressés doivent postuler par écrit auprès de la Secrétaire générale - secgen@ssphq.org au plus tard le **8 septembre 2019, à 23 h 59**. Pour être éligible, **vous devez être un membre en règle du Syndicat et ne pas être un élu de la structure syndicale ou membre d'un comité.**

Nombre de jours approximatifs de libération : 5 jours
Durée du mandat : 3 ans
Lieu de travail : principalement aux bureaux du SSPHQ, à Montréal

Mandat

Les syndics ont pour mandat la vérification des livres, des comptes et du respect des règles au nom des membres. Un rapport annuel écrit est soumis dans un premier temps au Comité exécutif du Syndicat et par la suite, à l'Assemblée générale annuelle, c'est-à-dire aux membres, puis au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). Ce rapport fait entre autres état des recommandations et préoccupations des syndics à l'égard de la gestion des finances.

Essentiellement, voici le mandat des Syndics, tels que stipulés dans nos Statuts et Règlements :

- Ils agissent à titre de Comité de vérification au nom des membres et vérifient au moins une fois par année civile les livres et les comptes de la secrétaire générale ou du secrétaire général;
- Ils présentent leur rapport écrit à la première Assemblée générale qui suit l'achèvement de chaque vérification;
- Ils soumettent par écrit à la présidente ou au président, à la Secrétaire générale ou au Secrétaire général toutes recommandations et/ou préoccupations qu'il est nécessaire d'examiner afin de s'assurer que les fonds, les archives et les comptes de la section locale sont tenus de manière ordonnée, correcte et adéquate. Toutes recommandations et/ou préoccupations seront présentées au Comité exécutif;
- Ils ont la responsabilité de s'assurer qu'aucun argent n'est dépensé sans une autorisation appropriée, prévue à la Réglementation provinciale des dépenses;
- Ils s'assurent que les rapports financiers appropriés sont transmis aux membres;
- Ils font, au moins une fois par année, l'inspection des valeurs, obligations et titres, de l'ameublement de bureau, du matériel, des titres ou actes de propriété qui peuvent être détenus par le Syndicat;
- Ils transmettent à la Secrétaire-trésorière ou au Secrétaire-trésorier national du Syndicat canadien de la fonction publique, avec copie aux conseillères ou conseillers syndicaux assignés, un exemplaire du rapport complet de vérification (sur le formulaire prescrit par le SCFP) ainsi qu'un exemplaire de leur rapport aux membres de la section locale avec un exemplaire de leurs recommandations et/ou préoccupations et les réponses qu'ils ont reçues à celles-ci.

Pour le détail, voir l'article 21 de nos Statuts.

Élection

Lors de l'Assemblée générale annuelle prévue du 15 octobre au 21 novembre 2019, les élections se dérouleront par vote secret. Les bulletins de vote seront recueillis par le Président d'Assemblée, mis sous scellés et déposés au bureau de la Secrétaire générale en attendant le dépouillement sous la supervision du Comité exécutif. Le résultat du vote sera communiqué aux membres au plus tard deux semaines après la fermeture de l'Assemblée générale.

Pour toute question, adressez-vous à **Chantal Vincent**, Secrétaire générale et responsable politique du Comité, au **514-382-7747, poste 3303**.

Salutations,

Le Comité exécutif du SSPHQ

Guy Bergeron Président
Chantal Vincent Secrétaire générale
Carl Acocella Vice-président - Montréal - Complexe Desjardins
Manon Baillargeon Vice-présidente - Québec - Nord-Est

Steve Morin Vice-président - Montréal - Place-Dupuis
Gaétan Lemire Vice-président - Montréal - Siège social
Stéphane Miville Vice-président - Québec - Sud-Ouest
Marc Payette Vice-président - Montréal - La Gauchetière